



**ARRÊTÉ DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PARTIELLE
DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS (COLLÈGE A, B ET BIATSS)
AU CONSEIL DE L'UFR HUMANITÉS DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
– SCRUTIN DU 18 OCTOBRE 2016 -**

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Bordeaux Montaigne mis en conformité avec la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur adoptés en conseil d'administration en sa séance du 28 mars 2014, tels que modifiés les 10 octobre 2014 et 22 janvier 2016,

Vu les statuts de l'UFR Humanités de l'Université Bordeaux Montaigne approuvés en conseil d'administration du 25 février 2010, et tels que modifiés en conseil d'administration du 23 avril 2010 et du 12 septembre 2014,

Vu l'arrêté du 19 septembre 2016 régissant l'élection partielle des représentants des personnels au conseil de l'UFR Humanités,

Vu l'arrêté du 13 octobre 2016 portant recevabilité des candidatures déposées pour l'élection partielle des représentants des personnels au conseil de l'UFR Humanités,

Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant la composition du bureau et de vote et portant rectification de l'arrêté du 19 septembre 2016,

Vu le procès-verbal établi le 18 octobre 2016 pour le dépouillement du scrutin relatif à l'élection des représentants des personnels au conseil de l'UFR Humanités,

PROCLAME LES RÉSULTATS SUIVANTS

TITRE I – RÉSULTATS RELATIFS AU COLLÈGE A

ARTICLE 1:

▪ Nombre de sièges à pourvoir: 5

➤ Le procès-verbal susvisé ayant fait apparaître les indications suivantes:

▪ Nombre total d'inscrits: 62

▪ Nombre total de votants: 38

▪ Nombre total de bulletins blancs ou nuls: 1

▪ Nombre total de suffrages exprimés: 37

▪ Quotient électoral: $37/5=7,4$

➤ Ont obtenu:

Désignation des listes	Nombre total de sièges
Liste « Égalité »	1
Liste « Libres ensemble »	3
Liste « Engagement Humanités »	1



ARTICLE 2:

➤ **Sont proclamés élus au conseil de l'UFR Humanités (collège A), pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs:**

LASTÉCOUÈRES Christophe
BOUET Alain
BESSON RAMOND Catherine
RAGOT Gilles
DUFOURCET HAKIM Marie-Bernadette

TITRE II – RÉSULTATS RELATIFS AU COLLÈGE B:

ARTICLE 3:

▪ **Nombre de sièges à pourvoir: 4**

➤ Le procès-verbal susvisé ayant fait apparaître les indications suivantes:

- *Nombre total d'inscrits: 127*
- *Nombre total de votants: 64*
- *Nombre total de bulletins blancs ou nuls: 2*
- *Nombre total de suffrages exprimés: 62*
- *Quotient électoral: $62/4=15,5$*

➤ **Ont obtenu:**

Désignation des listes	Nombre total de sièges
Liste « Libres ensemble »	1
Liste « Pour des Humanités Humaines »	1
Liste « Engagement Humanités »	2

ARTICLE 4:

➤ **Sont proclamés élus au conseil de l'UFR Humanités (collège B), pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs:**

KATUSZEWSKI Pierre
BRUN Cédric
SION-JENKIS Karin
BAUMANN Pierre



TITRE III – RÉSULTATS RELATIFS AU COLLÈGE BIATOSS

ARTICLE 5:

▪ Nombre de sièges à pourvoir: **2**

➤ Le procès-verbal susvisé ayant fait apparaître les indications suivantes:

- Nombre total d'inscrits: 68
- Nombre total de votants: 45
- Nombre total de bulletins blancs ou nuls: 0
- Nombre total de suffrages exprimés: 45
- Quotient électoral: $45/2=22,5$

➤ Ont obtenu:

Désignation des listes	Nombre total de sièges
Liste « F.A.R.C. »	1
Liste « Archéologie »	1
Liste « Humanités »	0

➤ Sont proclamés élus au Conseil d'administration (collège BIATSS)), pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs:

BIDDISI Olivier
MALERET Sylvie

_TITRE IV – PUBLICATION

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication par tous moyens appropriés, et notamment par voie d'affichage dans les locaux de l'UFR Humanités.

TITRE V – EXÉCUTION

Le Directeur Général des services de l'Université Bordeaux Montaigne est chargé de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera transmis au Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine.

Fait à Pessac, le 19 octobre 2016.

La Présidente
de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.